



14 mai 2024

Financement des entreprises – France • Mars 2024

La croissance des financements aux SNF s'accompagne d'une baisse de leur coût

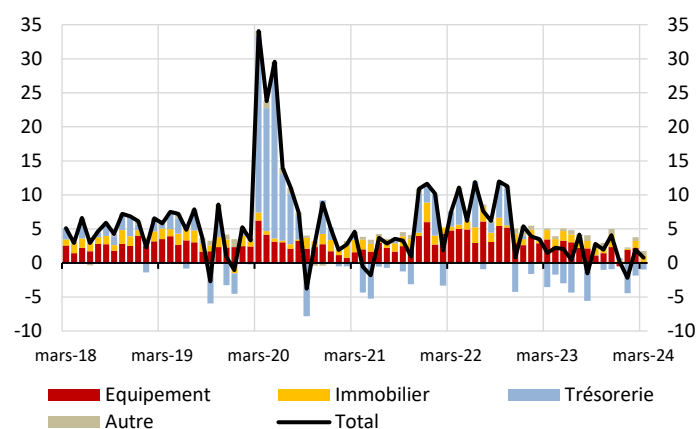
- En mars, la croissance des financements accordés aux sociétés non financières (SNF) accélère (+1,5 % en glissement annuel après +0,9 % en février) sous l'effet conjugué d'une augmentation du taux de croissance annuel des titres de dette (+1,5 % après +0,4 %) et des crédits bancaires (+1,5 % après +1,2 %). Au sein de ces derniers, le rebond s'explique par une progression toujours vive des prêts à l'investissement (+3,7 % après +4,1 %) et par une contraction moins marquée des crédits de trésorerie (-6,7 % en mars après -8,1 %).
- Le coût global des nouveaux financements diminue en mars (4,33 % après 4,39 % en février), avec des baisses observées à la fois pour les nouveaux crédits aux SNF, dont le taux d'intérêt s'établit à 4,68 % (après 4,76 %), et pour les titres de dette (3,66 % après 3,69 %).

1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance annuel et coût en %

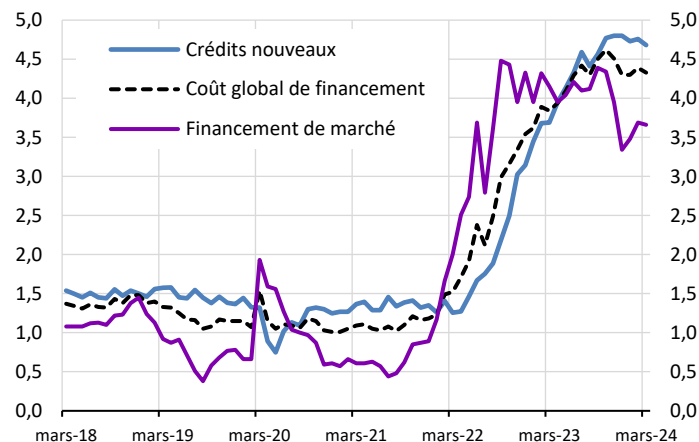
(données non cvs) ^W

	mars-24			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	janv-24	févr-24	mars-24	janv-24	févr-24	mars-24
Financement des SNF	2 049,3	30,1		1,1	0,9	1,5	4,30	4,39	4,33
Financement par crédit bancaire	1 349,2	19,6	306,6	1,3	1,2	1,5	4,73	4,76	4,68
Investissement	961,9			4,1	4,1	3,7			
Équipement	603,2			4,4	4,3	3,6			
Immobilier	358,6			3,5	3,8	3,7			
Trésorerie	311,0			-7,4	-8,1	-6,7			
Autres	76,3			6,4	8,3	11,3			
Crédits <= 1 million €			112,3				4,75	4,67	4,62
Crédits > 1 million €			194,3				4,73	4,81	4,71
Financement de marché	700,1	10,5		0,8	0,4	1,5	3,48	3,69	3,66

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût (toutes maturités confondues) par source de financements (en %) ^W





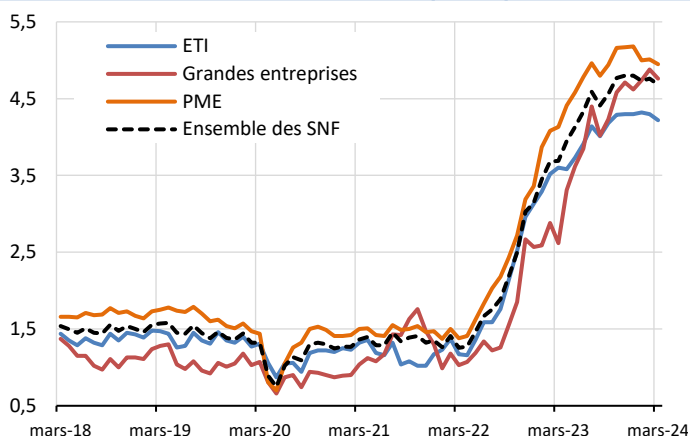
2 – Crédits bancaires par taille de SNF ^W

- En mars 2024, le crédit bancaire aux grandes entreprises se redresse même s'il ralentit toujours en glissement annuel (-2,5% contre -4,1% en février). De son côté, la croissance du crédit aux PME et ETI se modère mais, au global, le taux de croissance du crédit bancaire aux SNF progresse en mars (+1,5% après +1,2% en février) et son coût diminue pour toutes les tailles d'entreprises.

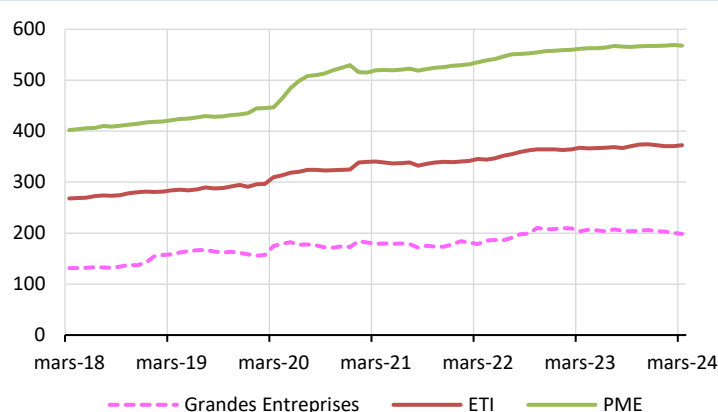
	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	mars-24	janv-24	févr-24	mars-24	janv-24	févr-24	mars-24
Total SNF	1 349,2	1,3	1,2	1,5	4,73	4,76	4,68
<i>dont:</i>							
- PME	567,7	1,5	1,7	1,0	5,00	5,01	4,95
- ETI	372,5	2,1	1,7	1,4	4,32	4,30	4,22
- Grandes entreprises	198,7	-3,2	-4,1	-2,5	4,74	4,88	4,76

Note de méthode : Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence résiduelle entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »). N.B. Le périmètre des encours de crédit aux PME inclut les tailles indéterminées (ex : entreprises créées dans l'année etc.)

Taux d'intérêt (toutes maturités confondues) par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 – Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour le secteur des conseils et services aux entreprises (+9,0%), pour le transport et entreposage (+4,0%), pour les activités immobilières (+3,7%) et l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,0%). En revanche, l'encours de crédits mobilisés continue sa contraction pour les activités industrielles (-6,9%), le commerce (-2,0%) et le secteur hébergement-restauration (-1,4%).
- Par rapport à son niveau de mars 2023, l'encours du crédit à la construction se contracte (-3,9%), mais il croît pour le sous secteur de la promotion immobilière (+7,9%).

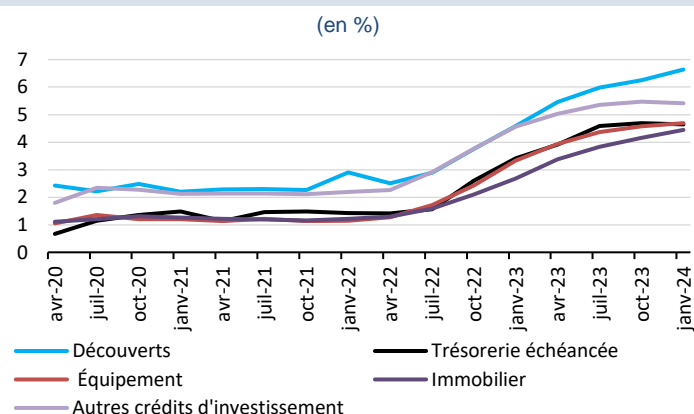
	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
		mars-24	févr-24		mars-24	mars-24
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	65,2	3,5	3,0	73,7	1,6	0,9
Toutes industries (BE)	163,3	-5,8	-6,9	261,4	-3,5	-3,0
- dont industrie manufacturière (C)	117,4	-4,4	-4,9	187,4	-3,5	-2,2
Construction (FZ)	72,8	-2,5	-3,9	106,5	-5,2	-6,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	183,0	-3,3	-2,0	251,8	-4,3	-2,2
Transports et entreposage (H)	62,8	1,4	4,0	79,3	2,0	4,0
Hébergement et restauration (I)	51,2	-1,7	-1,4	55,8	-2,1	-2,2
Information et communication (JZ)	32,7	0,0	0,6	55,2	-1,7	0,1
Activités immobilières (LZ) (*)	532,8	4,3	3,7	584,2	3,9	3,3
Conseils et services aux entreprises (MN)	100,7	10,8	9,0	131,8	12,0	12,3
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	62,1	0,2	-0,6	71,2	1,6	-0,2
Holdings	23,5	10,5	10,2	28,2	7,8	6,3

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

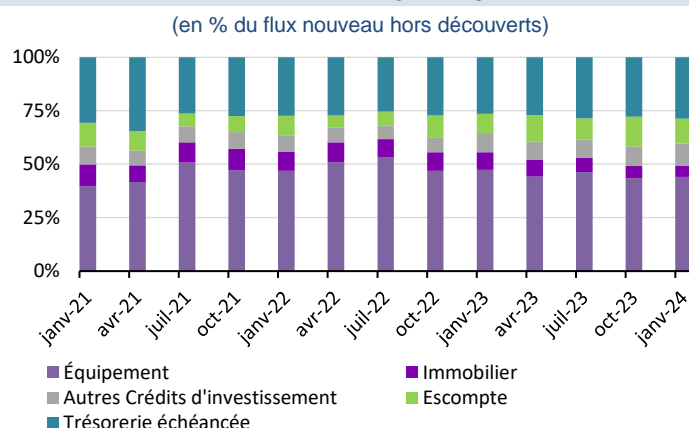
(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode

4 – Complément trimestriel sur les taux de crédit aux entreprises (1) ^W

Taux moyen des crédits par objet ^{LE}



Répartition du flux de crédits nouveaux par objet ^{LE}





Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises

	TESE moyen (en %)		Durée moyenne (en mois)	Part des prêts à taux fixe (en %)
	oct.-23	janv.-24	janv-24	janv-24
Découvert	6,25	6,64		
Trésorerie	4,69	4,64	23	22
Equipement	4,58	4,69	109	75
Immobilier	4,16	4,45	203	96
Autres crédits d'investissement	5,47	5,41	63	98

L'enquête trimestrielle est réalisée auprès d'un échantillon de guichets et de sièges d'établissements bancaires ayant leur activité en métropole. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG).

(1) Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici <https://www.banque-france.fr/communique-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info>), la publication trimestrielle sur les taux de crédit aux entreprises est désormais intégrée trimestriellement au Stat Info Financement des entreprises.